

**Le 03 août 2017**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le jeudi 03 août 2017, de 13 h 00 à 13 h 30 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Christian Lévesque, maire suppléant, à laquelle assistaient :

Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère  
M. Patrick Dionne, conseiller  
M. Christian Lévesque, conseiller  
M. Réal Lévesque, conseiller (absent)  
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire suppléant déclare la séance ouverte.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'appui aux producteurs agricoles pour perte de leurs récoltes
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

**3. Demande d'appui aux producteurs agricoles pour perte de leurs récoltes**

133-2017  
CONSIDÉRANT

que vendredi le 21 juillet dernier, plusieurs municipalités de la région de Kamouraska, ont vécu une perturbation atmosphérique (tempête de grêle) qui, pendant plusieurs minutes, s'est abattue sur une grande partie du territoire et a affecté particulièrement les récoltes de plusieurs producteurs agricoles ;

CONSIDÉRANT

qu'à cette période de l'année, il est impossible de procéder à de nouvelles semences afin de remplacer les récoltes de canola, maïs ou autre qui ont été complètement ravagées lors de cette période de grêle;

CONSIDÉRANT

que certains producteurs ne possèdent pas ou peu de couverture d'assurance et que certains ne pourront être adéquatement compensés par ladite couverture d'assurance;

134-2017  
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Hélène Dumais  
APPUYÉ PAR M. Patrick Dionne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demande aux gouvernements provincial et fédéral par les ministères concernés de se pencher sur le dossier et de prévoir une compensation monétaire additionnelle le cas échéant aux producteurs agricoles affectés par les dégâts causés par la grêle.

**QUE** cette résolution soit transmise à :

- ❖ La Financière agricole du Québec, secteur de Rivière-du-Loup
- ❖ MAPAQ, Direction régionale, secteur de Rimouski
- ❖ Monsieur Richard Préfontaine, maire de la municipalité de Kamouraska
- ❖ Monsieur Norbert Morin, député de la Côte-du-Sud
- ❖ Monsieur Bernard Généreux, député au fédéral de Montmagny/L'Islet/Kamouraska/Rivière-du-Loup
- ❖ Monsieur Yvon Soucy, Préfet de la MRC de Kamouraska

#### **4. Période de questions**

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

#### **5. Clôture et levée de la séance**

135-2017

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 13 h 30.

Signature du procès-verbal

---

M. Christian Lévesque,  
Maire suppléant

---

Anne Desjardins, Directrice-générale  
et secrétaire trésorière